

Lieu du séjour :

Centre de vacances le RUISSEAU

Moux

01580 Matafelon-Granges

Tél : 04.74.36.02.54

Email : contact@motoquadconcept.fr

Blog : www.motoquadconcept.fr/blog-moto-cross-quad/

Organisateur :



MotoQuadConcept

2, chemin des bruyères

42800 Dargoire

06.52.45.52.87 ou 06.75.65.23.56



Séjour de vacances

Anthony BRAHIC

L'ORGANISATEUR

MOTO QUAD CONCEPT, association située à Dargoire en région Rhône Alpes, affiliée à la Fédération Française de Motocyclisme, a pour objet la promotion, la diffusion et l'apprentissage des techniques et des connaissances des activités quad et motocross.

Dès 6 ans, l'association permet d'offrir aux plus jeunes la découverte de ce sport pour leur épanouissement personnel.

Moto Quad Concept est labélisée E.F.M. « École Française de Moto » par la Fédération Française de Motocyclisme. Un label de qualité garantissant des infrastructures adaptées, un encadrement diplômé, une pratique en toute sécurité dans le respect des règles pédagogiques.

L'association Moto Quad Concept est affiliée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S.).

LES VALEURS ET PRIORITÉS DE L'ASSOCIATION

- 1- Offrir au plus grand nombre de jeunes des loisirs sportifs et éducatifs l'apprentissage des activités liées au motocyclisme
- 2- Permettre à chacun de développer sa citoyenneté
- 3- Favoriser l'autonomie et la socialisation
- 4- Favoriser l'épanouissement personnel
- 5- Agir dans un cadre de Développement Durable et d'Education à l'Environnement
- 6- Agir pour la laïcité et la mixité sociale

QUAD ET MOTO/CROSS : UNE PRATIQUE ÉDUCATIVE

Les activités MOTO QUAD CONCEPT s'articulent autour de 3 grands axes de priorité définis en plusieurs objectifs pédagogiques :

✓ SPORT

- initier à la pratique d'un sport mécanique : de l'initiation au perfectionnement en passant par la connaissance des différentes utilisations du quad et de la moto (cross, trial, randonnée...) et de la machine en elle ;
- même (notion de mécanique, entretien...) ;
- découvrir plusieurs activités physiques et sportives de pleine nature ;
- transmettre les valeurs d'une activité sportive : dépassement de soi, concentration, rigueur, respect des règles, esprit d'équipe.

✓ RESPECT

- sensibiliser à l'impact environnemental (sources de pollutions, érosion des sols) des loisirs motorisés, afin de comprendre quels comportements adopter ;
- apprendre à faire la différence entre la pratique sportive sur circuit et la pratique « raisonnée » sur chemins ouverts ;
- sensibiliser le pratiquant au respect de l'environnement naturel, humain et matériel ;
- acquérir les règles de base en matière de circulation, de comportement, de respect de la propriété privée, de l'environnement et des autres usagers ;
- respecter les règles de conduite, le code de la route, la législation ;
- éduquer à une pratique responsable et citoyenne.

✓ SÉCURITÉ

- pratiquer une activité motorisée dans un cadre sécurisé ;
- connaître les consignes de sécurité indispensables dans la pratique d'un sport mécanique ;
- sensibiliser à la sécurité routière.

La démarche éducative :

Le quad et la moto : une activité dynamique, dans un cadre agréable et sain. Au grand air, les enfants et adolescents peuvent savourer les joies de cette activité, grâce au savoir-faire de l'encadrement. De l'apprentissage des gestes et techniques de sécurité, la pratique se fait sur circuit aménagé, les enfants reçoivent une formation leur permettant d'évoluer en fonction de leur niveau sur terrain plus ou moins accidenté.

Dès le début du séjour et en fonction du nombre de participants, les jeunes sont répartis en groupes d'âge et de niveaux. Les séances ne dépassent pas plus de 12 participants.

L'enfant évolue en fonction de son niveau et de son âge. Ces groupes sont adaptés à leur maîtrise technique, par rapport à leur tranche d'âge et leur corpulence. Cela nous permet d'avoir une meilleure évolution technique de chaque enfant et de ne pas changer le rythme de l'enfant.

Le site de pratique : plusieurs hectares de terrain avec différents parcours aménagés et sécurisés attenants au centre (plateau éducatif, terrain vallonné, modules techniques...).

L'encadrement : des éducateurs sportifs diplômés et pour chaque séance la présence d'un animateur supplémentaire.

Le matériel : parc de 40 quads et motos de 50 à 300 cm³ adaptés à la morphologie de chaque enfant, équipement de protection fourni (casque, masque, protections coudes et genou, gants...).

LES SEJOURS

Présentation :

Le centre de vacances du Ruisseau à Matafelon-Granges est situé à la frontière de l'Ain et du Jura, proche de la Vallée de l'Ain et des Monts du Jura. Le centre se trouve à 2 km du bourg, en pleine campagne, sur un terrain plat et ombragé au bord d'un ruisseau, petite rivière très appréciée des enfants.

Nature du séjour : séjour de vacances

Public accueilli : ce séjour accueille en hébergement des enfants de 6 à 17 ans.

Départ du séjour : sur place, Paris, Marseille, Lyon.

Dates du séjour 2017 : pâques : 16 au 22 avril, été 09 juillet au 27 août, Toussaint : 22 au 28 octobre - Arrivée des enfants le dimanche 16h00 – départ des enfants samedi 13h00.

À l'inscription séjour au choix :

- Quad
- Moto
- Mix Moto/Quad

Le participant pratique, en fonction du séjour sur lequel il a été inscrit, le quad, la moto ou un mix des deux activités en tant qu'activité dominante.

Les locaux : Le centre dispose d'un aménagement spécifique à la pratique **de la moto et du quad, mais aussi d'activités de plein air et sportives.**

Au cœur d'un parc de 3 ha, le centre est réparti de la façon suivante :

- 1 bâtiment principal (cuisine, salle à manger, salle polyvalente, lingerie et infirmerie) ;
- 3 bâtiments confortables, indépendants et conviviaux de chambres avec sanitaires et salle d'activité ;
- 1 salle polyvalente.

L'hébergement : les enfants sont logés dans des chambres de 4 à 6 lits.



LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Le séjour de vacances doit être un moment privilégié dans la vie des enfants, mais aussi pour les membres de l'équipe qui les encadrent (personnel pédagogique, technique...).

Son déroulement dépend certes des personnes présentes, mais aussi de nos choix d'orientation recensés dans ce projet pédagogique. Notons néanmoins que ce projet ne pourra pas être figé : il évoluera tout au long du séjour en fonction des constats que nous effectuerons.

Pour ce faire, il met en œuvre des objectifs et des moyens :

- ✓ Rendre l'enfant acteur de ses vacances
 - en fixant les règles de vie du séjour (ainsi que les sanctions en cas de manquement)
 - en proposant une alternative aux activités par le biais d'une boîte à idées
 - en participant à l'organisation d'une animation
 - par le choix des activités
- ✓ Respecter le rythme de l'enfant
 - réveil et couché échelonné
 - mise en place de temps calmes pour se ressourcer dans une atmosphère apaisante
 - permettre à l'enfant de jouer librement sous la surveillance de l'adulte
 - proposer des activités adaptées à leurs besoins
- ✓ Favoriser le développement de l'autonomie chez les enfants
 - en respectant l'enfant en tant que personne
 - à travers la vie quotidienne : la toilette, s'habiller...
 - en participant à la vie du centre : apprendre, aider à faire (les enfants sont invités à se servir, et à servir les autres pendant les repas. Lors du débarrassage, ils sont également invités à y participer).
 - accessibilité du matériel (coins permanents)
 - en leur proposant un environnement adapté et adéquat à leur vie quotidienne
- ✓ Sensibiliser à la nature et au respect de l'environnement
 - en faisant prendre conscience de la nature environnante du centre (à l'aide d'activités ludiques, de randonnées, découvertes de la flore environnante...)
 - par le biais du tri sélectif
 - privilégier les activités à base de récupération de matériaux naturels
- ✓ Impliquer les familles
 - mise en place d'un blog
 - journée portes-ouvertes
 - questionnaire en fin de séjour (parents, enfants)

LA SÉCURITÉ

Tout le monde est très vigilant à tout moment !

Avant chaque activité, il est important de rappeler les consignes générales de sécurité et aborder les points spécifiques à l'activité pratiquée. Un abrégé de la réglementation est à votre disposition dans la salle du personnel. Pour des compléments d'information, ne pas hésiter à s'adresser à un membre de la direction.

Participez, vous aussi, à assurer plus de sécurité pour les enfants (la sécurité physique, morale et affective) ! Si vous voyez une personne dans le centre, vous devez lui demander de se présenter au bureau.

LA VIE EN COLLECTIVITÉ

Comme le souligne le projet éducatif de l'association, le centre de vacances et de loisirs est un lieu de collectivité. Le centre doit donc permettre aux enfants l'apprentissage de cette vie en collectivité. Il s'agit d'une réplique de la société dans laquelle l'enfant devra vivre un jour et apprendre à en respecter les règles.

Cet apprentissage se fera en lien avec la mise en place de règles de vie ainsi que des sanctions en cas de manquement (l'ensemble sera établi en début de séjour par les participants).

Cette collectivité se traduit également par le choix d'activités variées, la mise en place des jeux de plein air, d'expression, des sports collectifs et d'éveils...

La vie en collectivité permet d'avoir un projet commun et de réaliser différentes animations ensemble.

Les enfants viennent passer quelques jours de vacances voire une semaine ou deux. Le centre est donc là pour permettre aux enfants d'être libres de certains choix, des activités qu'ils préfèrent comme de leurs copains...

Les animateurs seront attentifs aux enfants : à leurs envies, à leurs souhaits et à leurs initiatives. Ils devront en tenir compte et mettre leurs propositions en pratique dans la mesure du possible.

Dans le centre, nous devons assurer aux enfants :

- la sécurité physique : à travers les activités pratiquées, et à tout autre moment
- la sécurité morale et affective : veiller à ce que les enfants se sentent bien tout au long du séjour

L'ÉQUIPE QUI ENTOURE L'ENFANT

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE :

▪ Le directeur :

Titulaire du BAFD, il a la **responsabilité totale du centre** c'est-à-dire :

- ✓ des personnes (enfants et personnel),
- ✓ de l'organisation générale du séjour,
- ✓ des locaux, du matériel...

Il s'attachera à être présent au centre le plus souvent possible, soucieux de soutenir et de gérer son équipe à tout moment.

Compte tenu de l'ampleur du centre et de l'importance de son organisation, il délègue certaines de ses attributions à ses adjoints, en qui il a une confiance totale. **En s'adressant aux adjoints (pédagogiques, économe et sanitaire), on s'adresse donc aussi au directeur**, dans la mesure où l'équipe de direction travaille en très étroite collaboration.

Le directeur a un statut qui lui permet d'intervenir à tout moment auprès de l'ensemble du personnel et des enfants en cas de difficulté ressentie.

- Il est **garant de la sécurité physique et affective des enfants**.
- Il est le **garant de la mise en œuvre du projet pédagogique**.
- Il a en charge la **coordination et l'animation de l'ensemble du personnel**.
- Il gère les **relations avec les différents partenaires** (prestataires de service, partenaires, municipalité, administrations...).
- Il a en charge la **gestion quotidienne du centre** (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de **formation des animateurs**, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il associe les parents à la vie du centre.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.
- Il organise l'accueil et le départ des enfants avec les directeurs adjoints.
- Il participe aux diverses animations collectives ou individuelles dans la limite de son temps disponible.
- Il anime la réunion du soir en collaboration avec ses adjoints.
- **Il sera très vigilant à ce que l'ensemble de l'équipe d'animation observe, à tout moment, un comportement correct avec les enfants, l'équipe et les familles. Ceci concerne l'attitude verbale, morale et vestimentaire.**

IL EST TRÈS EXIGEANT SUR LES MESURES SIMPLES DE SÉCURITÉ (piscine, tir à l'arc, bicross, sorties...)

ET INTRANSIGEANT NOTAMMENT SUR LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE STUPÉFIANTS !

▪ Les adjoints :

Ils ont en charge plus particulièrement le secteur de l'animation.

Leurs actions tendent **vers les objectifs du projet pédagogique en aidant les animateurs (trices) à les atteindre**.

- Ils travaillent en partenariat avec le directeur, et le secondent dans son action, notamment pour les nombreuses tâches administratives. L'équipe de direction est avant tout une équipe soudée, qui communique tout au long du séjour sur le déroulement du centre.
- Ils **coordonnent** les membres de l'équipe d'animation et **veillent au respect du projet** ; ils veillent à la variété et à l'organisation de la vie quotidienne, des activités ou temps forts sur toute la durée du séjour.
- Ils se tiennent **disponibles** pour vous aider tant au niveau matériel que des idées.

- Ils ont des fonctions liées à l'**accompagnement des animateurs** :
 - de socialisation : ils veillent à transmettre un langage, des attitudes, des comportements. Ils font repérer les contraintes et les règles de l'organisation propres au séjour.
 - de transmission de connaissances : ils permettent l'acquisition de savoirs-faire, de capacités de communication, de savoirs théoriques en lien avec la pratique.
 - d'évaluation : ils aident les animateurs à mesurer l'écart entre le profil de poste et sa mise en pratique.
- Ils sont les **intermédiaires entre l'équipe d'animation et la direction** en ce qui concerne le suivi du projet pédagogique.
- *Ils sont occupés ou ne peuvent pas être « de partout », c'est pourquoi l'animateur doit être acteur de sa formation !*
- Cependant, ils ont aussi un rôle de **formation des animateurs** et de suivi des animateurs stagiaires. Ils sont à l'écoute des animateurs lors des réunions du soir, mais peuvent l'être aussi de manière individuelle à la demande de l'animateur.
- Ils organisent l'accueil et le départ des enfants avec le directeur aussi bien au niveau du séjour que des activités durant le séjour.

▪ L'assistant sanitaire :

IL VEILLE A CE QUE LES ENFANTS SE DÉSALTÈRENT RÉGULIÈREMENT.

Il fait partie intégrante de l'équipe d'animation.

Il a un rôle éducatif envers les enfants.

Le premier jour, il prend connaissance des fiches sanitaires des enfants. Il en fait la synthèse auprès du directeur (qui fera le lien avec l'économe) et de l'équipe d'animation lors de la première réunion.

Durant les séjours, il veille également à ce que les enfants aient une bonne hygiène :

- la toilette quotidienne, douche journalière obligatoire
- des vêtements propres sur eux
- rangement du linge, propre et sale
- linge de toilette aéré
- chambres aérées

L'assistant sanitaire veille également au rythme de vie des enfants :

- alternance des temps d'animation et des temps calmes
- veille au bon déroulement des repas : équilibrés et calmes...
- surveille l'état de fatigue des enfants, et éventuellement du personnel

Il est aussi le lien entre le centre et : les médecins, pharmacies, hôpitaux, les parents (en cas de besoin).

Il doit être un soutien affectif et moral pour les enfants.

Au niveau administratif :

- il tient à jour, très clairement, le cahier d'infirmerie et le remplit précisément
- il gère la pharmacie du centre
- il gère le suivi des frais médicaux avancés pour les familles, en parallèle avec le directeur
- il tient à jour les fiches sanitaires de liaison et les fait signer au directeur général à la fin des séjours.

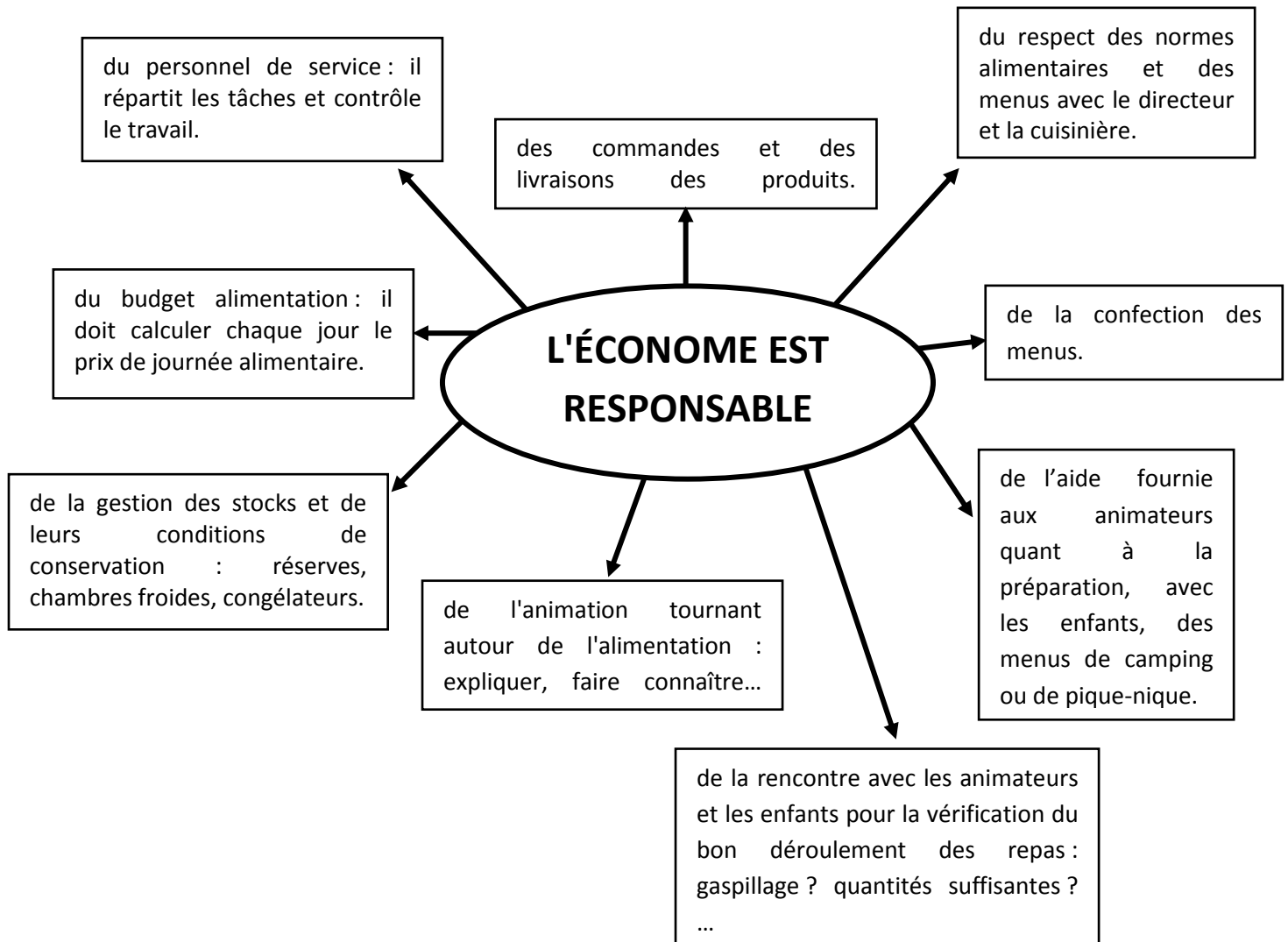
Lors de sa journée de congé, il est remplacé par un adjoint possédant l'AFPS.

Avant de partir, il l'informe de tous les dossiers et soins en cours.

▪ L'économe :

Il fait partie de l'équipe d'animation qui réunit le personnel pédagogique (directeur, adjoints pédagogiques, animateurs) et le personnel technique (cuisinière et aide-cuisiniers, personnel d'entretien, lingère).

Il est adjoint de direction, donc partie prenante des décisions.



▪ Les animateurs :

L'encadrement est assuré par un animateur pour 8 enfants pour les plus de 6 ans .

Un animateur se doit d'être :



Auprès des enfants

- Il est **garant de leur sécurité physique et affective**.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus, solliciter sans forcer (équilibrer les activités spontanées demandées par les enfants et celles proposées par les adultes).
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants, leur donner envie de découvrir les activités du centre et leur apprendre à gérer les rythmes de la vie quotidienne.
- Il gère complètement son activité : de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte l'enfant en tant qu'individu à part entière et tient compte du handicap de certains enfants.
- Doit savoir amener l'enfant à s'exprimer par le biais du sport, des jeux, des chants et danses, du théâtre, par exemple...
- Il fait part à l'adjoint sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les règles de sécurité essentielles et inhérentes aux activités pratiquées.

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec les adjoints pédagogiques.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillant de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur le séjour de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.

Comportement général de l'animateur :

- veiller à adopter une attitude correcte, tant verbale, morale que vestimentaire, avec les enfants.
- d'une manière générale, veiller à respecter les enfants et l'ensemble des collègues de travail.

Lors de sorties ou activités plus spécifiques, nous faisons appel à des intervenants extérieurs (sortie à l'accrobranche pour les plus de 8 ans notamment).

• **L'EQUIPE TECHNIQUE :**

Elle varie selon les effectifs par semaine :

- un cuisinier
- un ou deux aide-cuisinier(s)
- 5 à 6 équipiers (plonge, service, ménage...)
- une lingère
- un factotum

Cette équipe est sous la direction de l'économe et à défaut, du directeur général.

Des fiches-méthodes sont affichées afin d'aider à la réalisation des différentes tâches immanentes de chaque poste.

L'équipe technique fait partie intégrante de la vie du centre (elle y participe par le biais de la météo des chambres par exemple).

Cette équipe doit avoir une hygiène irréprochable et une tenue vestimentaire toujours impeccable et adaptée au travail.

Seul le personnel de service, de cuisine et plonge a accès aux cuisines. Le personnel exerçant du ménage et animateurs n'y ont pas accès.

Les horaires sont assujettis aux 35h, le planning est affiché en salle du personnel ainsi qu'à la plonge.

• **LES CONGES**

Tous les personnels du centre ont droit à une journée de repos hebdomadaire. Les plannings de congé sont affichés en salle du personnel. Ces journées ne sont pas fixes, elles dépendent avant tout :

- des besoins du centre
- des effectifs de chaque semaine
-

• **SANCTIONS DISCIPLINAIRES :**

Le personnel s'engage à respecter le règlement intérieur du centre (donné en début de séjour).

Tout comportement ambigu, ou atteinte à la sécurité physique ou morale du jeune ou d'un membre de l'équipe d'animation, ou d'un membre de l'équipe de Direction, ou le non respect d'une règle donnée par le directeur pourra être sanctionné soit :

- D'un avertissement oral
- D'un avertissement écrit
- D'un renvoi immédiat
- D'un rapport adressé au service jeunesse de la DDCS selon la gravité.

LE SAVOIR ETRE

Relation adulte/enfant

L'animateur sera capable de : être à l'écoute des besoins/envies des enfants - s'intéresser aux enfants individuellement, s'intéresser à ce qu'ils sont et à ce qu'ils font - être capable d'intervenir en cas de problème et de prendre une décision adaptée au problème rencontré - savoir se positionner en tant qu'adulte face aux enfants - être juste - faire preuve d'autorité si nécessaire, doser souplesse et autorité.

Relation adulte/adulte

L'animateur sera capable de : respecter l'autre et l'écouter - prendre la parole en groupe - proposer ses idées - exprimer ses manques, ses mécontentements, ses attentes - proposer des solutions - s'impliquer dans les régulations entre animateurs, participer - prendre des initiatives - faire preuve de dynamisme - adopter un comportement professionnel.

Et bien évidemment :

L'animateur sera capable de : faire son lit, ranger sa chambre, se tenir correctement à table, ne pas dire de « gros mots », ne pas fumer devant les enfants, être poli, etc...

LES LOCAUX / LE PARC / LE MATÉRIEL

Notre centre possède un parc exceptionnel, nous vous demandons de respecter ce domaine.

Etre très vigilants sur le ramassage de papiers, ou jeux posés.

Concernant les bâtiments, merci de ne pas faire de dégradations.

Veuillez à ne pas utiliser le ruban adhésif et les punaises pour vos affichages.

Le matériel en général, de la paire de ciseaux jusqu'aux vélos... est très onéreux et s'épuise très vite s'il est mal géré.

Le matériel pédagogique est en accès libre-service. Veuillez le ramener dans un état correct et le ranger.

Si vous constatez une dégradation quelconque, un cahier est à remplir au bureau. Merci de faire la démarche immédiatement en étant précis afin que nous puissions y remédier dans les plus brefs délais.

Si la dégradation est faite par un enfant (même involontaire), il faut nous communiquer son identité, car son assurance prendra à sa charge les frais.

EN CE QUI CONCERNE LA SONO ET LES JEUX DE LUMIÈRES SEULES LES PERSONNES INITIÉES Y ONT ACCÈS, DANS TOUS LES CAS, VEUILLEZ ÊTRE SOIGNEUX AVEC LE MATÉRIEL, LE RANGER, L'UTILISER DE FAÇON ADAPTÉE !

NB : vous n'avez pas accès à l'atelier, il doit être maintenu fermé à clef en permanence.

SALLE DU PERSONNEL / DE RÉUNION

Le centre dispose d'une salle permettant de faire et mettre à disposition (*nous vous demandons de respecter cette salle qui servira à l'ensemble du personnel*) :

- salle de réunion
- affichage des plannings
- documentations diverses : réglementations, informations, notes de service...

LA PRÉPARATION

Une journée ou un week-end de préparation aura lieu au centre. Il est nécessaire que chacun soit présent pour découvrir le centre ainsi que l'équipe avec laquelle il va travailler.

LES TRANSPORTS

IMPORTANTS

L'accueil est la seule image qu'ont les parents du centre, il doit être réussi.

Soyez sûr de vous, ne répondez pas « je ne sais pas »...

Un adjoint est toujours présent à Lyon.

Si le car est équipé de ceintures de sécurité, enfants et animateurs doivent les utiliser obligatoirement.

Un animateur doit être présent près des portes (avant, milieu, arrière).

Prendre connaissance avec le conducteur du déroulement du trajet (itinéraires, lieux d'arrêts).

Dans le car, il y a un chef de convoi qui :

- pointe les enfants montant dans le car
- récupère les enveloppes administratives (à ne pas ouvrir)
- note les instructions des parents, si l'enfant a un traitement, merci de mettre les médicaments dans l'enveloppe administrative)
- demande confirmation du lieu de retour
- compte les enfants plusieurs fois et donne l'accord pour le départ

Pendant le transport :

- discuter avec les enfants, expliquer le séjour, les rassurer
- interdire les déplacements

Les enfants qui sont montés dans le car ne redescendent pas.

Veiller à ce que les parents ne montent pas trop dans le car.

Les autres animateurs répondent aux questions des parents, aident à ranger les valises, rassurent parents et enfants.

En cas d'utilisation de mini bus :

- Avoir 10 ans révolus pour être passager à l'avant
- Utiliser la ceinture de sécurité et les sièges rehausseurs

L'ARRIVÉE LE DIMANCHE EN FIN D'APRES-MIDI

Nous accueillons aussi des enfants sur place entre 16H00 et 17H00. L'accueil se fait au bureau par un adjoint et des animateurs. L'adjoint accueille les enfants et les parents, il :

- pointe les enfants à leur arrivée
- récupère les enveloppes administratives
- note les instructions des parents
- demande confirmation du lieu de retour

Les animateurs acheminent les enfants vers leur bâtiment respectif.

Ils aident à porter les valises. Cette attente doit être un temps animé, petits jeux... tout en gardant les enfants dans le bon groupe d'âge.

La plupart des enfants arrivent en bus vers 16h30.

Quand ils sont tous là, ils se dirigent vers le lieu de rassemblement, nous les accueillons et nous nous présentons (la direction donne une explication des règles de vie et fait une rapide présentation de la semaine). L'animateur appelle ensuite son groupe et se dirige vers un adjoint pour la photo de groupe puis vers l'assistant sanitaire pour les régimes/allergies éventuels et enfin se dirige dans la salle à manger pour dîner.

Le dîner est à 19H30.

Après le repas, les jeunes montent dans leur chambre avec leur animateur référent pour faire l'inventaire, le tour du centre, et connaissance du groupe.

LE DÉPART DU SAMEDI

SUR PLACE / AU CENTRE

Les valises auront été déposées avant le petit déjeuner dans la salle de boum.

Les parents récupèrent les enfants entre 13h00 et 14h00.

Ces enfants attendront dans la cour, des animations et activités doivent avoir lieu pendant cette attente.

Vous remettez l'enfant uniquement aux parents ou au responsable légal. Vous rendez l'enveloppe administrative.

Vous répondez aux questions des parents, si vous ne savez pas, envoyez-les au bureau, un membre de la direction sera présent.

DANS LES TRANSPORTS

Avant le petit déjeuner, les valises doivent être déposées dans la salle de boum à l'endroit qui vous aura été indiqué la veille. Une fois déposées, les valises ne doivent plus être reprises ou déplacées.

Les enfants doivent être rassemblés pour le départ à 13h00 au lieu de rassemblement.

Un membre de la direction pointe les enfants à la montée du car, les compte plusieurs fois et donne l'accord pour le départ.

Aux différents points d'arrivée :

- les enfants ne descendent pas ensemble
- un animateur appelle les enfants au micro quand les parents se présentent
- l'animateur rend l'enveloppe administrative
- vous remettez l'enfant uniquement aux parents ou au responsable légal
- vous répondez aux questions des parents, si vous ne savez pas, invitez-les à contacter un membre de la direction par téléphone
- les autres animateurs sont soit dans le car pour assurer le calme, soit dehors pour rendre les bagages aux familles.

N'oubliez pas que vous êtes la seule image du centre, alors soyez dynamiques, accueillants...

LES GROUPES

Dès le début du séjour, ou de la semaine, chaque animateur aura un groupe de 6 à 8 enfants selon l'âge, et les effectifs de la semaine.

Vous serez responsable de votre groupe tout au long du séjour ou de la semaine que ce soit :

- pour les temps d'activités
- pour la vie quotidienne.

Pour respecter le rythme et les besoins de chacun les groupes sont déterminés en fonction des tranches d'âges.

- 6/8 ans : PETIT
- 8/11 ans : MOYENS
- 12/17 ans : GRANDS

L'INVENTAIRE

Lors de l'arrivée et du retour des plus jeunes, un inventaire complet de la valise sera effectué avec un animateur. L'inventaire devra mentionner le nom de l'animateur qui s'en est chargé.

On se rend parfois compte qu'un enfant n'a pas suffisamment de vêtements pour la durée du séjour, qu'il prend des médicaments (parfois oubliés dans la trousse de toilette) : dans ce cas-là, en référer à l'assistante sanitaire ou autre adjoint. L'animateur s'assurera que chaque jeune est bien en possession au minimum d'un savon, d'une brosse à dents et de dentifrice.

L'inventaire de retour doit être parfait et effectué par l'animateur qui s'en est occupé à l'arrivée :

- affaires comptées,
- linge sale séparé du linge propre,
- affaires pliées (propres et sales),
- souvenirs protégés.

C'est au travers de la valise de leurs enfants que les parents se font une idée du séjour.

LES ACTIVITÉS

Le centre propose différentes activités. Chaque jour, dans la salle du personnel, vous pourrez consulter les plannings de la journée, vous connaîtrez ainsi le programme journalier pour votre groupe.

Concernant les autres activités et animations, vous avez plus de liberté dans vos choix. Il faudra néanmoins préparer un maximum de temps forts lors de la journée de préparation.

Exemple d'une semaine type :

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	<u>Quad/Moto*</u> initiation au pilotage et évaluation des niveaux	Initiation sécurité routière et mécanique et les impacts sur l'environnement	<u>Quad/Moto</u>	<u>Quad/Moto</u>	<u>Quad/Moto*</u> évaluation technique	Rangement et évaluation Remise des diplômes
REPAS						
Accueil des enfants Présentation et installation	<u>Course d'orientation</u>	<u>Temps animation</u>	<u>Temps animation</u>	VTT	<u>Temps animation</u>	DEPART

*séances de 3 heures incluant un temps de roulage pour un temps de récupération

Ceci est un exemple de séjour type, les activités hors quad et moto sont mises en place en fonction de la saison et des disponibilités de nos intervenants.

Le déroulement des activités peut être modifié et adapté en fonction du niveau et de l'évolution des participants.

Déroulement et descriptif des séances moto

Des tandems seront formés par groupe de niveau. Ainsi chaque séance d'initiation et de perfectionnement technique sera déclinée en sessions de 15 à 20 min, alternant un temps de roulage pour un temps de récupération. Le temps de récupération étant une des clefs dans la réussite d'un apprentissage cela permet de corriger sa technique et de récupérer physiquement et mentalement.

A chaque session, les jeunes abordent un aspect technique du pilotage pour avoir une progression évolutive et adaptée.

✓ Découverte et initiation à la pratique : 1 x 3h

Les objectifs :

- connaître l'équipement de base du pilote ;
- les points de contrôle systématique avant l'utilisation ;
- s'initier aux consignes de sécurité essentielles ;
- découverte de l'engin à moteur (organes de commande, groupe de propulsion, sécurité liée à l'utilisation, phase de mise en route) ;
- permettre une approche de la pratique.

Cette première séance concerne principalement la découverte du quad et de la moto. Elle permet au jeune d'appréhender la pratique sur terrain privé et à l'éducateur d'évaluer le niveau du participant. Elle se fait sur un terrain plat avec peu de dénivelés et peu de contraintes. Les machines sont bridées au niveau de l'accélérateur.

Les notions abordées :

- L'accélération et la décélération ;
- Le freinage de base ;
- La relance ;

✓ Initiation aux différentes techniques de pilotage et perfectionnement trial et cross : 3 x 3h

Les objectifs :

- permettre une approche des différentes techniques de pilotage (cross et trial) ;
- favoriser une pratique sportive et autonome d'une manière évolutive adaptée au niveau des pratiquants ;
- progression adaptée qui développe l'équilibre, les réflexes et la maîtrise de la machine.

1ère séance : les virages

Cette séance permet d'avoir une progression au niveau du pilotage, le pilote a beaucoup moins d'appréhension, il faut maintenant rajouter un apport technique de façon à maîtriser la moto et le quad à une vitesse plus élevée. Cette séance est mise en place sur un terrain plat avec peu de dénivelés et peu de contrainte. Les machines sont légèrement débridées à l'accélérateur.

Les notions abordées :

- Le regard ;
- La trajectoire ;
- Le déhanchement; dans les virages.

2ème séance : le freinage et les passages techniques

Cette séance permet au pilote de se perfectionner et de peaufiner sa position en fonction de sa vitesse, et des endroits sur lesquels il devra passer. Cette séance est réalisée sur un terrain plus "cassant" avec des dénivelés et des plans inclinés.

Les notions abordées :

- la position du freinage ;
- passage de trous et de bosses ;
- le déhanchement dans les dévers.

3ème séance : les plans inclinés

Cette séance permet au pilote de "passer n'importe où", en étant toujours maître de la situation et en contrôlant sa machine sur n'importe quel endroit. Cette séance est réalisée sur un terrain avec de plus gros dénivelés et plans inclinés.

Les notions abordées :

- la descente ;
- la montée sécurité ;
- le franchissement de la montée.

✓ **Evaluation technique : 1x 3h**

Les objectifs :

- mettre en pratique de façon ludique les techniques vues au cours du séjour ;
- s'amuser et prendre du plaisir.

Les notions abordées :

- repérage parcours ;
- course en relais ;

✓ **Sécurité routière, mécanique et les impacts sur l'environnement : 1x 3h**

Les objectifs :

- connaissances des règles de circulation, de sécurité routière ;
- comprendre l'utilité du code de la route ;
- aborder les notions de mécanique et d'entretien ;
- découvrir les impacts environnementaux d'une pratique irraisonnée ;
- connaître la bonne attitude et les bons réflexes à adopter lors d'une randonnée sur chemins ouverts à la circulation ;
- différencier les pratiques du quad et de la moto ;
- adopter sa conduite pour réduire l'impact environnemental ;
- respecter les autres utilisateurs des chemins.

Les notions abordées :

- les règles de sécurité : signalisation, équipements de sécurité, règles de sécurité routière, gestes de premier secours....et l'équipement de protection obligatoire ;
- l'homologation des machines ;
- l'entretien et la mécanique de base, les points de contrôle essentiels de la machine avant et après utilisation (carburant, pression des pneus, tension de chaîne...) ;
- les impacts des loisirs motorisés ;
- la relation à l'environnement ;
- le respect des règles de bon sens en randonnée et sur les chemins ouverts à la circulation.

En fin de séjour, un diplôme est remis au jeune en fonction de son aptitude tout au long de la colonie.

LES AUTRES ACTIVITÉS

En lien avec la randonnée :

- Course d'orientation : savoir s'orienter à l'aide d'une carte IGN et d'une boussole, utile à toute forme de randonnée
- Randonnée VTT ou randonnée pédestre : une manière autre que le quad ou la moto de parcourir et découvrir les chemins, au départ du centre

...Et aussi :

Sports collectifs, activités manuelles ou d'expression ... et tout un panel d'activités de centre de vacances : randonnée, grands jeux, activités nature, veillées ...

Toutes les activités à caractère spécifique sont encadrées par du personnel diplômé.

Les activités libres et ateliers : pendant les séjours, des temps libres sont prévus pendant lesquels les jeunes ont accès aux espaces et matériels favorisant des activités libres telles que la lecture, le dessin, la peinture, les jeux de société et jeux extérieurs...

Avant les séjours, l'équipe pédagogique entre en concertation et travaille afin de mettre en place des activités innovantes et enrichissantes pour pouvoir satisfaire toutes les tranches d'âge et les envies. La directrice souhaite que les

activités soient variées au maximum et demande aux animateurs de compléter ces séjours sportifs avec des activités favorisant l'expression individuelle et collective.

LES TEMPS FORTS

C'est une animation destinée à l'ensemble du centre. En lien avec le thème de la semaine, ils serviront également de fil rouge.

Chaque semaine sera donc ponctuée d'un grand jeu, d'une grande veillée et d'une boum

Selon le nombre d'enfants attendus à cette animation :

- 2 à 4 animateurs l'organisent et la gèrent
- 2 animateurs rangent

Pour la formation de chacun, tous les animateurs en stage pratique de BAFA devront obligatoirement organiser un grand jeu et/ou une veillée.

Pour cela il sera accompagné d'animateurs BAFA diplômés qui pourront les aiguiller et les aider dans cette tâche.

UNE JOURNÉE TYPE

HORAIRE	QUE FAIT-ON ?
07h45 à 08h00	Petit déjeuner pour tout le personnel
08h00 à 09h00	Petit déjeuner échelonné pour les enfants
À partir de 09h00	Accueil des enfants inscrits au centre de loisirs
09h00 à 09h15	Petit déjeuner des animateurs de lever et d'accueil
09h15 à 09h45	Rangement des chambres, toilette
09h45 à 12h15	ACTIVITÉS
12h15 à 12h30	Rangement des activités et ateliers puis lavage des mains
12h30 à 13h45	REPAS
13h15 à 14h30	Activités calmes par petits groupes à l'extérieur des locaux (sieste pour les plus jeunes)
14h30 à 16h00 (15h00 pour les petits)	ACTIVITÉS
16h00 à 16h30	GOUTER
16h30 à 18h00	ACTIVITÉS
16h45 à 17h00	Départ pour les enfants inscrits au centre de loisirs
18h00 à 18h15	Rangement des activités et ateliers
18h15 à 19h15	Douche (voire plus tôt pour les petits)
19h15 à 20h00	REPAS
20h15 à 21h45	Amplitude de la veillée des moyens
20h15 à 22h30	Amplitude de la veillée des grands
22h45 à 23h15	Réunion par grand groupe avec un membre de l'équipe de direction
À partir de 23h15	Réunion du personnel suivie du 5 ^{ème} repas

LE LEVER / LE PETIT DÉJEUNER

Les animateurs de lever (1 dans chaque bâtiment) gèrent le lever entre 7H00 et 8H45 :

- ils s'occupent de faire respecter le silence dans les chambres pour respecter le sommeil des enfants qui dorment encore **et dirigent les enfants réveillés avant 08h00 vers les animateurs d'accueil qui proposent diverses activités calmes (lecture, dessins, jeux de sociétés...).**
- d'autres emmènent les enfants pour déjeuner à partir de 8h00.

Les autres animateurs doivent être présents pour petit déjeuner à 7h45.

À huit heures, ils peuvent ainsi s'occuper des enfants pour aider au petit déjeuner et gérer les retours dans les chambres (**pas avant 09h00**).

Les enfants peuvent venir déjeuner en pyjamas, vérifier qu'ils aient un pull ou sweat.

Après le petit déjeuner, ils retournent dans leur chambre pour se brosser les dents, finir leur petite toilette, préparer leurs affaires de la journée et ranger leur chambre.

Le début des activités est 9h45 précises.

LE DÉJEUNER ET LE DINER

Du lundi au vendredi, le service du déjeuner est à 12h30 (parfois à 12h) et à 12h le samedi et le dimanche. Celui du dîner sera à 19h15. 20h00 pour les jours de voyages.

Les enfants se mettent où ils le souhaitent, nous pouvons néanmoins refuser certains placements pour éviter des soucis durant le repas.

Avant le repas, les enfants se lavent les mains. Attention, anticipez : affluence aux lavabos.

Il y a obligatoirement un animateur par table, cela permet de/d' :

- discuter avec d'autres enfants que ceux de son groupe
- assurer un repas dans le calme
- inciter et veiller à ce que les enfants goûtent et mangent de tout, dans le cas où un enfant ne veut vraiment pas un aliment, ne le forcez pas pour éviter une crise de nerf !
- veiller à ce que les enfants ne se déplacent pas
- s'il manque quelque chose à table, ne vous déplacez pas, faites appel à un membre du personnel de service
- à la fin du repas, vous faites en sorte que tout soit mis en bout de table de façon correcte
- à chaque service, un groupe de 8 à 10 enfants aident à desservir les tables, les nettoyer.
- attention au gaspillage
- veiller au régime alimentaire des enfants.

LES TEMPS CALMES

Les temps calmes se déroulent après le repas, la durée varie en fonction de l'âge du jeune et de la fatigue (+ ou - selon l'état de fatigue ou la dynamique de groupe).

Chaque animateur rassemble son groupe et retourne dans sa chambre (ou lieux calmes).

C'est à l'animateur de créer un environnement calme pour l'enfant (bonne digestion, respect du rythme), tout en proposant des activités calmes (lecture d'histoire, jeux de société, bracelet et perles, dessins...).

LE GOUTER

Il se trouve dans une corbeille soit par tranche d'âge, soit par groupe (à demander la veille : pour toute sortie). Ces corbeilles sont à disposition après le déjeuner dans le réfectoire (attention à ce que les enfants n'aillent pas piocher !).

Les corbeilles doivent être remises à leur place après le goûter, en ayant pris soin de mettre les papiers dans une poubelle. Si des corbeilles manquent le lendemain, nous ne ferons aucune démarche pour la retrouver et le goûter des enfants ne sera pas préparé.

LE FOYER

Il est ouvert de 17h à 19h15 du dimanche au vendredi et est géré par un animateur spé.

Après leur douche, les enfants peuvent venir seuls au foyer (sauf pour les plus petits qui doivent être accompagnés).

À leur disposition :

- jeux de société
- bibliothèque
- baby foot
- ping-pong
- activités manuelles (perles, scoubidou, macramé, dessins, bracelets brésiliens...)

NB : Veiller au rangement du matériel.

LES VEILLÉES / LE COUCHER

LES VEILLÉES PAR TRANCHES D'ÂGES

	Fin de veillée	Extinction des feux
6/8 ans	21h00	21h15
8/11 ans	21h30	21h45
12/17 ans	22h30	22h45

Ces veillées sont à organiser par les animateurs des groupes concernés. Animations simples : contes, chants, sketches, casino, cluedo, thème...

Elles permettent aux enfants de se retrouver en plus petits groupes du même âge.

LE COUCHER

Les animateurs référents de chaque chambre veillent au calme lors du moment du coucher (déplacement de la veillée à leur chambre, brossage des dents, couchage).

Une fois toutes les chambres éteintes, **les animateurs de lever/coucher** désignés la veille en réunion restent en sécurité jusqu'à la fin de la réunion. **Ces mêmes animateurs assureront le lever le lendemain matin.**

LA LINGERIE

IL FAUT QUE LES ENFANTS REPARTENT LE DIMANCHE AVEC UNE TENUE PROPRE SUR EUX ET UNE VALISE TRÈS BIEN RANGÉE EN SÉPARANT LE LINGE PROPRE DU LINGE SALE.

À l'arrivée des enfants, vous établissez l'inventaire de leurs effets personnels :

- on refait l'inventaire sur la fiche du centre même si les parents ont fourni une autre fiche
- on compte également les habits que les enfants portent sur eux
- si du linge n'est pas marqué, notez le nom de l'enfant sur l'étiquette à l'aide d'un stylo à bille

Si vous réalisez soigneusement l'inventaire de l'arrivée, la gestion au quotidien s'avérera plus simple pour tous et l'inventaire du départ sera un vrai plaisir !

Après le départ d'un enfant, si du linge marqué est retrouvé, il sera renvoyé aux familles aux frais des animateurs.

Vous avez tous un bac réservé à votre groupe. Nous lavons le linge en priorité des enfants restant plus d'une semaine. Vous déposez et récupérez votre bac à la lingerie selon le planning.

NB : Avant de mettre le linge dans les bacs, videz les poches des vêtements !

Une fois plein, vous remettez le bac sur les rayons, avec l'étiquette rouge visible. Quand il sera prêt, la lingère le mettra du côté vert.

Des draps propres seront mis dans les chambres le dimanche par les animateurs.

Attention, ne donnez que les draps des enfants partants, nous changerons les draps au bout de deux semaines pour ceux qui restent davantage.

Concernant les pipis au lit, nous avons la possibilité de laver les draps tous les jours. Il faut les mettre dans un bac prévu à cet effet à la lingerie. N'oubliez pas de demander des draps au même moment.

En début de semaine, la lingère reçoit une liste des enfants, indiquant leur groupe et leur animateur référent.

LE TABAC / DROGUE / ALCOOL

Il est évidemment strictement interdit de fumer pour tous les enfants.

Il est également interdit de fumer pour l'ensemble du personnel pédagogique du centre dans l'enceinte du centre : les intérieurs, extérieurs et abords proches du centre. Toutefois, il est permis de fumer à un seul endroit à savoir derrière la lingerie et selon les conditions suivantes, en se relayant :

- le matin, avant le lever des enfants entre 7H30 et 8H00
- le midi, après votre repas

La drogue et l'alcool ne sont pas autorisés sur le centre. Ce manquement peut engendrer une sanction.

LA RÉUNION

Elle a lieu dans la salle du personnel après le coucher. Elle est menée par les membres de la direction. Les animateurs doivent y assister. Le personnel technique peut y participer.

Lors de cette réunion, les points suivants sont abordés :

- bilan de la journée
- préparation du lendemain
- problèmes rencontrés
- préparation des temps forts
- questions diverses

Il est très important de s'impliquer lors de ces réunions, de s'exprimer et dire ses pensées.

LE COURRIER

Les enfants ont la possibilité d'écrire des cartes, des lettres...

À leur demande, nous pouvons les aider à rédiger leurs lettres.

Dans aucun cas, on ne lit le courrier des enfants. Sauf si les plus jeunes demandent une aide.

La boîte aux lettres se trouve également au foyer elle est relevée, du lundi au samedi, à 9H00. Des timbres sont en vente au foyer.

LE TÉLÉPHONE, LE TÉLÉPHONE PORTABLE

Le centre ne possédant qu'une seule ligne, nous ne pouvons passer les communications aux enfants.

Il n'est pas possible également de faire appeler les enfants, sauf en cas de nécessité.

Pour le personnel, vous pouvez utiliser la ligne, après accord d'un membre de la direction.

Concernant le téléphone portable :

- Pour les enfants : nous le déconseillons fortement, et nous dégageons toute responsabilité en cas de vol, perte et dégradation.
- Pour le personnel : il est interdit de l'utiliser durant les heures de travail, sauf durant les transports pour recevoir nos appels.

LE BLOG MOTOQUADCONCEPT

Un blog regroupe un ensemble d'articles hébergé sur internet. Chaque article se présentera sous la forme d'un journal de bord/intime. Le *blogueur* (personnel en charge du blog) y porte un texte, souvent enrichi d'hyperliens et d'éléments multimédias et sur lequel chaque lecteur peut généralement apporter des commentaires.

Un adjoint sera chargé de mettre en place le blog du Ruisseau. Ce site internet servira de support d'informations pour les parents qui pourront voir à travers les différentes photos et commentaires, le déroulement du séjour.

L'EVALUATION

Durant le séjour, une évaluation quotidienne se fera par le biais des réunions du soir.

Nous évaluerons également ce projet pédagogique à l'issue du séjour avec l'équipe pédagogique. Cette analyse nous permettra un ajustement des intentions éducatives et des modalités de fonctionnement.

En outre, durant le séjour, nous pourrions être inspectés par les services de l'état : DDCS d'Ain.